



- LÉGENDE**
- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
 - PERIMÈTRE DE LA SUP
 - PARTIE COUÉE À LA COMMUNE DE MARLIOZ
 - APPLICATION GRAPHIQUE DU PLAN CADASTRAL
 - No 123
 - MUR, MUR-BANIT, MUR DE SOUTÈNEMENT
 - EMPLOIEMENT
 - BOUCLE TRONÇON CHASSÉE
 - CROIXES POSTALES
 - BÂTIMENTS AVEC PARTAGE, BÂTI LIEZIER

Indices	Date	Modifications
A	22/02/2022	Plan dressé à la suite à la réalisation des travaux d'aménagement
A2	27/02/2023	Mise à jour du plan
A3	18/03/2023	Mise à jour du plan

Créé le 22/02/2022 par M.C.		Edité le 20/04/23 par Marine COSTER		Modifié le 24/03/23 par mooster	
7400	EVAN LES BAINS	T 04 50 75 00 77	74110	MICRONE	T 04 50 79 87 51
7400	THONON LES BAINS	T 04 50 71 27 27	74100	SANT-JULIEN-EN-GENEVOS	T 04 50 49 02 04
7400	BONS EN CHAMBAIS	T 04 50 38 38 04	74100	JANVRY	T 04 50 49 02 04
7400	SANT-JEORE EN FAUCONNY	T 04 50 35 82 74	74270	FRANCOY	T 04 50 32 28 12
7400	SANDRINS	T 04 50 34 44 81	67200	PREVES-SAINCIENS	T 04 50 40 30 38

Notes : Limites fixées suivant application graphique du plan cadastral, sans vérification des lieux de propriété et sans mesure de terrain contradictoire effectué en présence des propriétaires et des voisins. La délimitation du Domaine Public routier devra faire l'objet d'un arrêté individuel d'alignement délivré par le concessionnaire de la voirie.
Les servitudes peuvent exister, autres que celles mentionnées dans l'état de propriété du propriétaire, ce dernier fera l'objet d'une consultation particulière.

Notes : Plan de recensement effectué par la société COLAS en août 2019 et juillet 2021

Planimétrie rattachée au système LAMBERT 93 décret n°2006-272 du 3 mars 2006 (910306)
Nivellement rattaché au système N.G.P. par G.P.P.
Seuls les exemplaires des documents et plans portant le tampon original du Géomètre-Expert engageant sa responsabilité
DL 163009 - Edité le 20/04/2023 par Marine COSTER, (163009_CALAGE_PDU-REEL_20201130.dwg)

